



Federation for **ED**ucation in **EU**rope
Fédération Européenne Des Ecoles



SHARING EDUCATION, SHAPING THE FUTURE



CERTIFICAT DE COMPETENCES

Gestion de Projet

Certification enregistrée au Répertoire Spécifique des certifications et habilitations par arrêté officiel en date du 26.03.2018, n° 3419.

www.fede.education
version 0220



OING dotée du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe - OING dotée du statut consultatif auprès de la Francophonie
Registre de transparence de l'Union européenne - 313869925841-90 - FEDE, 114 rue du Rhône, Genève, Suisse - RC Genève : CHE-109.997.364



Federation for **ED**ucation in **EU**rope
Fédération Européenne Des Ecoles

La Fédération Européenne Des Écoles - Federation for EDucation in Europe - FEDE

La FEDE est une Organisation Internationale Non Gouvernementale (OING), institution supranationale, créée en Suisse en 1963, dotée du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe et du statut consultatif auprès de la Francophonie.

Elle fédère un réseau international de plus de 500 établissements d'enseignement supérieur et professionnel, dans 35 pays et sur 4 continents qui partagent un projet commun d'excellence académique, d'innovation pédagogique, de recherche scientifique et d'ouverture au monde.

La FEDE délivre plus de 150 diplômes et certificats européens accessibles en français et en anglais, pour certains en plusieurs langues européennes (espagnol, allemand, italien, roumain etc.), du Foundation Degree, Bachelor européen, Mastère européen, MBA européen, jusqu'au DBA Doctorate of Business Administration.

La FEDE rassemble un réseau international de plus de 200 000 personnes.

SOMMAIRE

PRESENTATION	4
Objectifs	4
Valeur ajoutée	4
Métiers	4
Programme	5
Architecture du certificat	5
MODULE 1	6
CADRAGE ET ELABORATION DU CAHIER DES CHARGES DU PROJET	6
A. Objectifs	6
B. Compétences visées	6
C. Évaluation	6
MODULE 2	7
PILOTAGE DU PROJET	7
A. Objectifs	7
B. Compétences visées	7
C. Évaluation	8
MODULE 3	9
MANAGEMENT DE L'EQUIPE PROJET	9
A. Objectifs	9
B. Compétences visées	9
C. Évaluation	9
MODULE 4	10
COMMUNICATION AUTOUR DU PROJET	10
A. Objectifs	10
B. Compétences visées	10
C. Évaluation	10
RÈGLEMENT	11
CERTIFICAT DE COMPETENCES - GESTION DE PROJET	11
A. Dispositions générales	11
B. Référentiel du Certificat de compétences Gestion de Projet	11
C. Modalités de préparation	11
D. Conditions de délivrance	11
E. Calendrier des évaluations	11

PRESENTATION

Certification enregistrée au Répertoire Spécifique des certifications et habilitations par arrêté officiel en date du 26.03.2018, n° 3419.

Certification inscrite à la liste nationale des formations éligibles au CPF (LNI). Code CPF : 237070.

Objectifs

L'évolution actuelle des organisations de travail tend à justifier la nécessité de mettre en place des modes de fonctionnement transversaux.

Dans ce cadre apparaissent de plus en plus régulièrement des démarches de gestion de projet.

Cette démarche est essentielle pour les entreprises souhaitant répondre efficacement à des besoins spécifiques en leur permettant de structurer méthodiquement et progressivement le projet pour atteindre l'objectif fixé.

Aussi, le bon déroulement d'un projet requiert d'établir une planification structurée et optimisée du projet en corrélant et équilibrant les facteurs qualité, coût et délais.

Valeur ajoutée

Recherchée par les différentes organisations, cette compétence tend à permettre une évolution professionnelle et salariale.

La transversalité de cette compétence favorise la mobilité professionnelle interne ou externe à l'entreprise en concourant à améliorer la communication dans les équipes. Elle permet de mener tout type de projet de leur initialisation à leur clôture avec des perspectives de développement pour les entreprises utilisatrices en contribuant à la progression du processus de pilotage et en optimisant les coûts et les risques pour les réduire.

Métiers

- Chef de Projet
- Coordinateur
- Manager
- Consultant
- Producteur et Organisateur d'Évènements

Programme

La formation s'étale de 1 à 20 jours en fonction du niveau du candidat et de ses objectifs. La durée est également fonction de son environnement professionnel, de ses qualifications et de son parcours personnel.

La formation est dispensée sous la forme de 4 modules suivis en continu ou discontinu. La pédagogie privilégie les séquences participatives mobilisant l'interactivité, la prise d'initiative et l'esprit critique (mises en situations professionnelles, étude de cas, auto-positionnement...).

Des séminaires peuvent être programmés en inter ou intra entreprise, suivis en présentiel ou en distanciel selon la situation personnelle ou professionnelle (géographique, mobilité, handicap, disponibilité...) du candidat.

Architecture du certificat

Modules
Module 1 Cadrage et élaboration du cahier des charges du projet
Module 2 Pilotage du projet
Module 3 Management de l'équipe projet
Module 4 Communication autour du projet

MODULE 1

CADRAGE ET ELABORATION DU CAHIER DES CHARGES DU PROJET

A. Objectifs

Ce module permet aux apprenants d'élaborer et de rédiger le cahier des charges fonctionnel pour préciser le périmètre d'intervention contractuel et réaliser son macro-chiffrage.

B. Compétences visées

À l'issue de la formation, les apprenants doivent être capables :

- D'analyser les besoins du client pour le projet pour définir les objectifs stratégiques et opérationnels.
- De hiérarchiser les besoins du projet avec le client pour cadrer son périmètre et définir ses priorités.
- De concevoir le cahier des charges fonctionnel à partir des besoins et des ressources mobilisables pour faire émerger les différentes solutions de mise en œuvre.
- D'identifier les différentes tâches du projet en estimant leurs durées respectives et leurs contraintes d'ordonnement pour les positionner dans un planning général.
- D'élaborer et rédiger le cahier des charges fonctionnel pour préciser le périmètre d'intervention contractuel et réaliser son macro-chiffrage.
- De définir les indicateurs de contrôle pour permettre le suivi de l'état d'avancement du projet.

C. Évaluation

L'évaluation des connaissances, des aptitudes et des compétences pour le Module 1 « Cadrage et élaboration du cahier des charges du projet » s'effectue en cours de formation, sous forme de travaux tutorés. Cette évaluation s'appuie sur des études de cas et des mises en situations professionnelles.

Il est proposé à l'apprenant, par le formateur, une étude de cas d'entreprise dans laquelle est décrit le contexte d'une entreprise dans son micro et macro environnement. À partir d'une problématique entreprise précise, un objectif de projet est donné avec un descriptif des ressources présentes au niveau matériel, humain et financier.

Des contraintes budgétaires et temporelles sont également données.

Il est demandé à l'apprenant d'analyser les informations remises et d'apporter une proposition circonstanciée sur le cadrage du projet à travers l'élaboration d'un cahier des charges fonctionnel.

Le candidat soutient son cahier des charges à l'oral et est challengé sur ses choix d'actions ainsi que sur sa planification et sa proposition financière.

MODULE 2

PILOTAGE DU PROJET

A. Objectifs

Ce module permet aux apprenants d'assurer le lancement du projet en veillant à mettre en œuvre les différentes tâches, en fonction de leurs durées respectives, et de leurs contraintes, pour les activer dans une organisation générale maîtrisée.

B. Compétences visées

À l'issue de la formation, les apprenants doivent être capables :

- De constituer l'équipe projet, en tenant compte des compétences requises pour la réalisation de celui-ci.
- De réaliser une feuille de route séquencée en attribuant les tâches identifiées dans le projet à chaque collaborateur de l'équipe pour atteindre l'objectif fixé dans un mode collaboratif.
- D'estimer les besoins matériels (locaux, ordinateurs, outils, ...) en fonction du budget alloué pour réaliser le projet.
- D'identifier et traiter les risques pouvant entraver le projet et prévoir les solutions pour les gérer et assurer la continuité des activités.
- De suivre la réalisation des tâches du projet en coordonnant les différents axes de pilotage pour mener celui-ci en cohérence avec le cahier des charges établi.
- De suivre le budget alloué au projet en apportant des actions correctives pour réduire les écarts constatés et maintenir l'équilibre budgétaire.
- D'adapter l'exécution du projet en fonction des écarts constatés ou des imprévus rencontrés, en recherchant des axes d'amélioration pour maintenir son efficacité et garantir sa performance.
- De clôturer le projet en réalisant les différents rapports d'évaluation le finalisant et en tenant compte des critères d'acceptation du client pour valider l'atteinte de l'objectif dans une satisfaction partagée.

C. Évaluation

L'évaluation des connaissances, des aptitudes et des compétences pour le Module 2 « Pilotage du projet » s'effectue en cours de formation, sous forme de travaux tutorés. Cette évaluation s'appuie sur des études de cas et des mises en situations professionnelles.

À partir d'un cahier des charges établi et d'un contexte d'une entreprise décrit, il est demandé au candidat de réaliser un plan d'action clair et précis présentant les différentes tâches du projet en prenant soin de les associer notamment aux différents axes stratégiques que sont :

- les indicateurs de contrôle et de pilotage ;
- la budgétisation ;
- l'affectation des ressources ;
- la répartition des rôles ;
- la planification des tâches.

Le plan d'action du projet doit aussi définir ses conditions de clôture (critères de performance et de satisfaction clients).

Puis, le candidat est challengé à l'oral, par le formateur, sur sa capacité à réagir face à des aléas rencontrés et des changements d'orientation possibles du client.

MODULE 3

MANAGEMENT DE L'EQUIPE PROJET

A. Objectifs

Ce module permet aux apprenants de réguler l'équipe projet en adaptant les rôles et responsabilités de chacun pour assurer le déroulement optimal du projet.

B. Compétences visées

À l'issue de la formation, les apprenants doivent être capables :

- D'estimer le besoin en compétences complémentaires et recruter des ressources externes pour répondre au besoin évolutif du projet ou à sa montée en charge.
- D'animer l'équipe projet en utilisant les différentes techniques de management (motivation -délégation - reconnaissance - évaluation ...) pour maintenir une cohésion harmonieuse.
- De conduire des réunions en, tenant compte de la diversité de l'équipe projet (générationnelle - éducationnelle - culturelle) pour permettre une communication opérationnelle fluide et efficace.
- De conduire des entretiens avec les collaborateurs en tenant compte de leurs besoins et de leurs modes comportementaux pour maintenir leur adhésion et motivation.
- De gérer les situations et personnalités difficiles en utilisant les techniques appropriées pour maintenir un climat positif et favorable à la réussite du projet.
- De développer la créativité de l'équipe, en mettant en place des temps réservés à l'émergence d'idées nouvelles et innovantes pour favoriser leur agilité et leur capacité d'adaptation.

C. Évaluation

L'évaluation des connaissances, des aptitudes et des compétences pour le Module 3 « Management de l'équipe projet » s'effectue en cours de formation, sous forme d'un exercice pratique écrit soutenu à l'oral sur la constitution d'une équipe projet.

Il est remis au candidat un exercice pratique dans lequel il doit constituer une équipe projet à partir des informations décrites concernant :

- le contexte du projet ;
- l'objectif du projet ;
- les ressources humaines présentes.

Le candidat doit dans un premier temps analyser les écarts entre compétences acquises et requises pour atteindre l'objectif fixé. Il estime les besoins de compétences complémentaires et décrit son équipe projet idéale.

MODULE 4

COMMUNICATION AUTOUR DU PROJET

A. Objectifs

Ce module permet aux apprenants d'élaborer les différents rapports de suivi et d'évaluation du projet en utilisant les techniques de communication écrite et de visualisation des données pour relayer les informations sur celui-ci.

B. Compétences visées

À l'issue de la formation, les apprenants doivent être capables :

- De mettre en place un comité de pilotage avec les différents acteurs et utilisateurs du projet pour assurer des temps de communication tout au long de son cycle de vie et de partage de l'information.
- D'utiliser les techniques de communication orales pour transmettre les informations relatives au projet et assurer sa valorisation auprès des différents acteurs.
- D'utiliser les techniques de communication pour faire passer des messages et pour accompagner l'équipe dans des situations pouvant apporter du changement et impacter leur motivation.

C. Évaluation

L'évaluation des connaissances, des aptitudes et des compétences pour le Module « Communication autour du projet » s'effectue en cours de formation, sous forme d'un exercice pratique sur l'élaboration de supports écrits de communication sur un projet.

À partir d'un cas d'entreprise dont le contexte, la problématique, les objectifs d'un projet ainsi que tout son déroulé et résultats obtenus sont décrits, il est demandé au candidat de réaliser des supports de communication et de visualisation des résultats obtenus destinés au comité de pilotage en vue de la clôture du projet.

Pour cette évaluation, il peut être envisagé de reprendre le cas évalué en module 2.

RÈGLEMENT

CERTIFICAT DE COMPETENCES - GESTION DE PROJET

A. Dispositions générales

Art. 1 - Le Certificat de compétences Gestion de Projet est délivré par le Centre Européen des Examens de la Fédération Européenne Des Ecoles. Il atteste que son titulaire a acquis les connaissances, capacités et compétences telles que visées dans le présent référentiel.

B. Référentiel du Certificat de compétences Gestion de Projet

Art. 2 - Le programme du Certificat de compétences Gestion de Projet comprend quatre modules thématiques permettant d'obtenir les connaissances, capacités et compétences telles que visées dans le référentiel. Les enseignements et les évaluations correspondantes peuvent être en français et/ou en anglais.

Art. 3 - Le référentiel fixe les compétences visées et les modalités d'évaluation.

C. Modalités de préparation

Art. 4 - Le Certificat de compétences Gestion de Projet est préparé au sein d'un établissement membre de la FEDE, en formation continue. Avant de valider son inscription, chaque participant bénéficie d'un entretien oral de positionnement organisé par l'établissement, pour vérifier l'adéquation de ses attentes et de son projet professionnel avec le contenu de la certification et la durée de la formation.

Art. 5 - Pour se présenter aux évaluations les apprenants doivent :

Sur le plan administratif :

- être inscrit ou avoir été inscrit dans un établissement d'enseignement membre de la FEDE ;

ET

- être inscrit auprès de la FEDE en vue de l'obtention du Certificat de compétences Gestion de Projet ;

Sur le plan financier :

- s'être acquitté auprès de la FEDE des droits non sécables d'inscription et d'évaluation, quel que soit le nombre de modules présentés, et exigés au moment de l'inscription, fixés forfaitairement à 90 €.

D. Conditions de délivrance

Art. 6 - Le Certificat de compétences Gestion de Projet est délivré par un Jury attestant d'une part de la validation de chacun des quatre modules de formation et d'autre part de la maîtrise par le candidat des capacités, compétences, savoir et savoir-faire constitutifs des modules développés dans le référentiel de formation du diplôme. Le jury de certification doit être composé de trois personnes : le formateur référent qui accompagne les participants tout au long de la formation, deux personnes extérieures à la formation appartenant au monde de l'entreprise ou de la formation.

Art. 7 - Toute fraude, tout plagiat, toute tentative de fraude ou de plagiat dûment constatée correspond à un échec à l'évaluation concernée.

Art. 8 - L'établissement tient à disposition de la FEDE le descriptif complet du contenu et de l'organisation de la formation et des évaluations.

E. Calendrier des évaluations

Art. 9 - Les évaluations des quatre modules sont réalisées en cours de formation. Elles s'organisent selon l'organisation propre à chaque établissement.



SHARING
EDUCATION
SHAPING
THE FUTURE



Federation for **ED**ucation in **EU**rope
Fédération Européenne Des Ecoles
www.fede.education



INGO holding participatory status with the Council of Europe
OING dotée du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe
INGO holding consultative status with La Francophonie
OING dotée du statut consultatif auprès de La Francophonie

FEDE - Rue du Rhône, 114 - 1204 Genève - SUISSE
www.fede.education - fede@fede.education

Adresse: Résidence DRARGA Appt N°61, 4ème étage,
Avenue Yaacoub El Mansour, Gueliz, 40000 -Marrakech
Fixe: +212 524 43 87 68 / Whatsapp: +212 625 88 17 53
Email: contact@mmgschool.education